



UN 14 JUILLET MÉMORABLE...

Le 14 juillet dernier a été l'occasion pour le village d'honorer le Chef de Corps de notre Centre de Première Intervention...

Sous un soleil radieux, les habitants de Villers-Marmery étaient venus nombreux témoigner leur sympathie envers Alain HAUTEM pour son dévouement sans limite.

Un rassemblement impressionnant s'est organisé peu à peu sur la place de la Mairie. En effet, étaient présents : les Sapeurs Pompiers de Villers, bien sûr ; leurs collègues des villages voisins ; une importante délégation des Jeunes Sapeurs Pompiers de Reims, sous la tutelle du Commandant Didier FOUQUET ; le Lieutenant-Colonel DENOYELLE, Chef du Corps du Centre des Sapeurs Pompiers de Reims, entouré d'un détachement ; d'anciens Sapeurs Pompiers et Chefs de Corps ; le Président de l'Union Départementale de la Marne, le Commandant GOULET, accompagné d'administrateurs ; des officiels du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne.

Cette cérémonie, dirigée par le Colonel BONNETON était réhaussée par la

présence de Mme VAUTRIN, Secrétaire d'État à l'Intégration et à l'Égalité des Chances ; M. FENEUIL, Député ; M. le Préfet de Région ; M. LONGIS, notre Maire et son Conseil Municipal, ainsi que quelques Maires et Élus des communes voisines.

C'est au son de la Marseillaise, jouée avec brio par l'Harmonie de Châlons en Champagne, que la cérémonie commençait :

- Remise de la médaille d'argent avec rosette à notre Chef de Corps, en récompense de ses états de service ;

- Remise de la médaille Vermeil au Caporal-Chef Bernard HAUTEM, pour ses 25 années passées au C.P.I. de Villers-Marmery ;

- Passation de drapeau entre l'ancien et le nouveau Chef de Corps ;

- Élévation au grade de Lieutenant avec remise des galons à l'Adjudant-Chef Alain HAUTEM.

suite p.2 -->

LE MOT DU MAIRE

Dans le dernier Villers *infos*, je vous souhaitais de bonnes vacances. Hélas nous voici à la veille de l'hiver avec son lot de journées humides et froides et ses brouillards persistants. Cela implique pour nous tous, adultes et enfants, un nouveau cycle : rentrée scolaire, reprise de notre activité et fin des vendanges. Je souhaiterais que cette nouvelle période ne soit pas comme la précédente (2003-2004) où, quand un

suite p. 2 -->



SOMMAIRE

Le mot du Maire	p. 1/2
Un 14 juillet mémorable.....	p. 1/2
État Civil.....	p. 3
Le Conseil vous informe :	
• Réunion du 15/07/04.....	p. 3
• Réunion du 09/09/04.....	p. 3
• Réunion du 07/10/04.....	p. 3/4
• Commission des Chemins.....	p. 4
• Analyse d'eau du 21/09/04.....	p. 4
Connaissance du patrimoine (photo quiz)	p. 5
Mots Croisés	p. 5
Le coin des associations :	
• La Société de Chasse.....	p. 6
• Le Club des Anciens.....	p. 6
• Les Sapeurs Pompiers.....	p. 6/7
• L'A.S.A.	p. 8
A.D.S.L.	p. 8
Rédacteurs en herbe	p. 9
Connaissance du patrimoine.....	p. 10
Bien de chez nous.....	p. 11
Image du passé.....	p. 12
Calendrier	p. 12
En bref	p. 12
Solution des Mots Croisés.....	p. 12



La Mairie est ouverte le LUNDI, le MERCREDI et le JEUDI de 17h à 19h, le VENDREDI de 14h à 17h.
Téléphone : 03 26 97 92 68 - Site WEB <http://villers-marmery.fr/> - Mél : mairiedevillers.marmery@wanadoo.fr

Un imposant cortège prenait ensuite la direction du Monument aux Morts où la Secrétaire d'État, entourée de jeunes villériots, déposait la traditionnelle gerbe du 14 juillet.

Après avoir déposé une seconde gerbe au Cimetière Militaire, le

défilé se rendait ensuite à la salle polyvalente où de nombreux discours élogieux étaient prononcés. Il faut dire que les états de service du Lieutenant HAUTEM sont impressionnants : 33 années de dévouement au service de la population, dont 18 ans en tant que Chef de Corps, ça compte !

Au nom de tous, MERCI Alain pour :

- ton dévouement ;
- ton professionnalisme ;
- ta disponibilité ;
- tes compétences ;
- ta gentillesse ;
- et surtout, pour avoir su insuffler ta passion aux générations montantes.

... et Bienvenue à Louis, notre nouveau Chef de Corps.

La commission Information et Communication

LE MOT DU MAIRE (suite et fin)

événement naturel cause des dommages et perturbe nos activités quotidiennes, il faut systématiquement un responsable, un coupable et je ferai référence aux orages du mois d'août qui causèrent des dommages électriques et des coulées de boue chez certains habitants de notre commune. Comment peut-on mettre en accusation une collectivité sur des événements tels que des orages, des mini-tornades ou de la grêle, causant inévitablement des dégâts. Je vous assure que le conseil municipal et moi-même ne sommes pas tout puissant comme l'est Dieu (ou Allah). Et si seulement nous avions son pouvoir nous nous efforcerions de vous faire vivre comme au paradis tous les jours. Mais malheureusement nous sommes sur Terre et nous devons faire avec les risques du climat. Sachons parfois rester humble devant la nature et accepter les aléas de la vie sans pour autant chercher des responsables à tout prix...

LES 17èmes VIRADES DE L'ESPOIR

Elles se sont déroulées le 3 octobre à Villers et ont mobilisé 3550 marcheurs et VTTistes de 6 mois à presque 80 ans.

Organisées pour collecter des fonds pour la recherche, les Virades (400 en France) permettent aussi de faire connaître cette maladie génétique grave. L'espérance de vie de tous ces malades augmente de façon non négligeable grâce à la recherche, ainsi qu'un confort de vie (vitamines, graisses adaptées, un régime hyper calorique, les séances de kinésithérapie...)

C'est une belle journée sportive sans compétition qui anime notre village et lui offre une notoriété dans toute la France.



Un grand merci à tous les vigneronns qui se sont une nouvelle fois investis en offrant le champagne et à tous ceux du village qui ont participé à cette journée.

LE CONSEIL VOUS INFORME

• RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 JUILLET 2004

Le Conseil Municipal, après étude et délibération,

- Décide de la réalisation des travaux de mise en place d'un fossé béton au lieu-dit "Les Oies" Dans ce but, il décide de confier la maîtrise d'œuvre des travaux à la D.D.A.F. et de solliciter une subvention auprès du Conseil Général et de l'Agence de Bassin Seine-Normandie.
- Décide de l'achat d'un tracteur avec chargeur et lame.
- Suite à l'accord de subvention D.G.E., il décide de la réalisation des travaux de voirie de la rue et de la ruelle des Bobelins avec mise en souterrain des réseaux.
- Décide de solliciter un devis pour la rue des Charmois et l'extension du réseau éclairage public pour demande de subvention à la D.G.E. 2005.
- Invite Monsieur le Maire à négocier avec l'Entreprise la pose de glissière de sécurité aux endroits dangereux sur le pont de la L.G.V. ouvert sur le C.V. N° 1 suivant la réserve émise sur le Procès-Verbal de réception et décide l'achat de deux panneaux de limitation de vitesse à 50 km/h qui seront installés de chaque côté du pont dès la fin des travaux, les panneaux en place étant propriété de l'entreprise.
- Approuve le devis de nettoyage du réseau avant le passage de la caméra prévu sur 1080 mètres linéaires pour un montant de 1817.92€ T.T.C. dans le cadre de l'étude diagnostic effectuée par I.R.H.
- Décide le curage du deuxième bassin au lieu-dit "Les Oies" et approuve le devis de l'Entreprise LAPOULLE pour un montant de 9025.28€ T.T.C.
- Désigne Monsieur MICK en tant que Délégué auprès du Comité Consultatif VESLE-AMONT dans le cadre du contrat territorial.
- Suite au passage de la Commission de sécurité, décide de ne pas modifier la destination des vestiaires et de faire vérifier les équipements sportifs.

SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2004

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- Approuve la charte du Pays Rémois telle que présentée et le périmètre du Pays Rémois.
- Décide de confier à la D.D.E. la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement de la rue et de la ruelle des Bobelins dont le projet a été retenu à la subvention D.G.E. 2004.
- Emet un avis favorable à la dissolution de l'Association Foncière de VILLERS MARMERY et à la pérennisation de l'existence de l'Association Intercommunale de VILLERS MARMERY - LES PETITES LOGES - SEPT-SAULX créée suite au remembrement nécessité par la réalisation de la L.G.V. dont la vocation sera modifiée après la réalisation de la L.G.V.
- Suite à la réalisation de l'étude diagnostic des systèmes d'assainissement, décide d'opter pour un raccordement collectif aux réseaux de la zone d'urbanisation future.

SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2004

Le Conseil Municipal :

- Décide, à l'unanimité des Membres présents, d'accepter le projet de mise en souterrain des réseaux basse tension proposé par le S.I.E.M. rue Dom Pérignon, rue Odry, Impasse des Ecoles et Place de la Mairie. Il décide la prise en charge de la mise en souterrain des réseaux France Télécom et la réfection de l'éclairage public dans ces différentes rues.

ÉTAT CIVIL

(du 13/06/04 au 31/10/04)

• Naissances

GODET Salomé, le 18/08/04
SIMONET Flavie, le 29/09/04
COURTAUX Laurane, le 27/10/04

LE CONSEIL VOUS INFORME (suite)

- Après avoir pris connaissance qu'une partie de la rue Curie était en fait une cour commune appartenant à la succession BAUDART-POINSENET, décide de ne pas prévoir de travaux sur cette parcelle privée dans l'immédiat et invite le Maire à faire effectuer des recherches d'origine de propriété de façon à retrouver un héritier et de lui proposer le rachat à l'euro symbolique par la Commune.

- Décide du lancement de la procédure d'enquête publique pour les demandes d'achat de sentes. Il précise que tous les frais seront à la charge des demandeurs et fixe le prix de vente à 450 000 € l'hectare. Il invite le Maire à contacter le géomètre en vue de l'établissement du dossier d'enquête.

Le Maire

• COMMISSION DES CHEMINS

À PROPOS DES CHEMINS...

Lors de la réunion du conseil municipal du 9 octobre 2004, la commission des chemins a émis le souhait d'élargir les chemins à voirie béton à 6 mètres.

Il serait appréciable que chaque riverain fasse ses installations à 1 mètre des rives béton, ce qui permettrait de garer les véhicules sans gêner la circulation des autres usagers.

Il s'agit là d'une simple suggestion, et non d'une obligation. À chacun d'apprécier la juste valeur des choses.

D'autre part, pour les usagers qui prennent les chemins béton pour un circuit de compétition, nous rappelons que l'arrêté municipal n° 422 Bis du 4 mars 2004 limitant la vitesse en agglomération à 40 km/h, s'applique également sur ces dits chemins...

ANALYSES DE L'EAU PRÉLEVÉE LE 21/09/2004 (laboratoire municipal et régional de Reims)

	Résultat	Unité	NORMES
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES			
Couleur	0		0=normal
Odeur	0		0=normal
Saveur	0		0=normal
Turbidité néphélométrique NFU	<0,10	NFU	<2
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL			
Température de l'eau	16° C		
MINÉRALISATION			
Conductivité à 25°C	720	µS/cm	entre 200 et 1100
ÉQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE			
pH	7,8	unité pH	6,5<pH<9
RESIDUEL TRAITEMENT DE DÉSINFECTION			
Chlore libre	N.M.	mg/lCl ₂	
Chlore total	N.M.	mg/lCl ₂	
PARAMÈTRES MICROBIOLOGIQUES			
Bact. aér. revivifiables à 22°-72h	11	n/ml	
Bact. aér. revivifiables à 37°-24h	3	n/ml	
Coliformes totaux / 100ml-MS	0	n/100ml	=0
Entérocoques / 100ml-MS	0	n/100ml	
Escherichia Coli / 100ml-MF	0	n/100ml	=0
PARAMÈTRES AZOTE ET PHOSPHORE			
Ammonium (en NH ₄)	<0,04	mg/l	<0,10
Nitrates (en NO ₃)	45,9	mg/l	<50

CONCLUSIONS SANITAIRES DE L'INGÉNIEUR D'ÉTUDES (Mme DENYS / D.D.A.S.S Châlons) :

Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

CONNAISSANCE DU PATRIMOINE

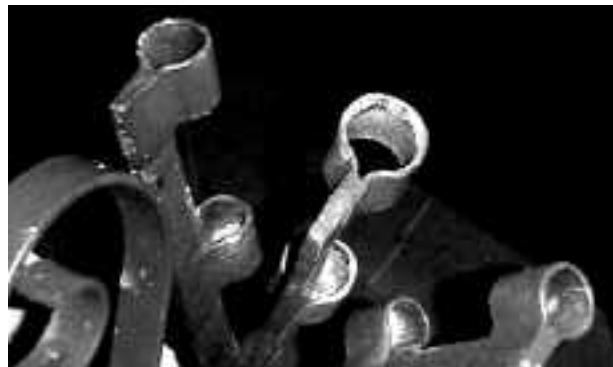
PHOTO MYSTÈRE N° 9



Réponse à notre précédente photo-mystère :
porte située au 4, rue de l'église.



PHOTO MYSTÈRE N°10



Saurez-vous retrouver où cette photo a été prise ?

Réponse dans le *VILLERS infos n°32*

MOTS CROISÉS

Horizontalement

1. Jeu de cartes.
2. Courant d'air.
3. Lanterne. Fête.
4. Inspirations. Quichua.
5. Délices bigoudens. Appel.
6. Fleuve d'aval en amont. Peut être de cartes.
7. Employé. Pronom.
8. Divinité. Intestin.
9. Gaz. Dieu.
10. Détester. Chambre.
11. Office. Embellit la chaussure.
12. Lac. Épilés.

Verticalement

- A. À cheval.
- B. Rééduqua. Bardot.
- C. Gréer. Péninsules.
- D. Saint Père. Attacher.
- E. Pas toujours chauds. Inspiration.
- F. Thallium. Rivière. Titre.
- G. Prénom. Répara de nouveau.
- H. Exposé. Femmes.
- I. Naturels. Brasse ou libre.
- J. Capteurs. Possessif.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									■	
2										■
3						■				
4						■				
5					■		■			
6			■	■						
7								■		
8			■						■	
9		■				■				■
10					■					
11				■						
12					■					

LE COIN DES ASSOCIATIONS

• LA SOCIÉTÉ DE CHASSE DE VILLERS MARMERY

Calendrier Saison 2004/2005

- Samedi 09/10/04	8 h	Bois Rdv Chemin Blanc
- Dimanche 10/10/04	8h30	Plaine Rdv Place de la Mairie
- Dimanche 17/10/04	8h30	Bois
- Dimanche 24/10/04	8h30	Ouverture Vignes

Chasse Individuelle. Fermeture perdreau.

- Dimanche 31/10/04	8h30	Bois Fermeture lièvre
- Lundi 01/11/04	8h30	Chasse individuelle
- Samedi 06/11/04	8h30	Bois
- Dimanche 07/11/04	8h30	Chasse individuelle
- Jeudi 11/11/04	8h30	Chasse individuelle
- Dimanche 14/11/04	8h30	Bois
- Dimanche 21/11/04	8h30	Bois
- Samedi 27/11/04	8h30	Bois
- Dimanche 05/12/04	8h30	Bois
- Dimanche 12/12/04	8h30	Bois
- Dimanche 19/12/04	8h30	Bois
- Dimanche 25/12/04	8h30	Chasse, individuelle
- Dimanche 02/01/05	8h30	Chasse individuelle
- Dimanche 09/01/05	8h30	Bois
- Samedi 15/01/05	8h30	Bois
- Dimanche 23/01/05	8h30	Chasse individuelle
- Dimanche 30/01/05	8h30	Bois
- Samedi 05/02/05	8h30	Bois
- Dimanche 13/02/05	8h30	Bois
- Dimanche 20/02/05	8h30	Bois
- Dimanche 27/02/05	8h30	Bois

• LE CLUB DES ANCIENS :

Comme chaque année, le club des anciens de Villers Marmery fait son assemblée générale le 21 novembre 2004 à la salle polyvalente, suivie d'un repas avec la présence d'un petit ensemble musical qui animera cette journée.

Pour ceux qui seraient intéressés pour se joindre à nous, ce repas coûte 32 € et vous assure d'un bon après-midi.

Vous pouvez vous inscrire chez M. DELABARRE Claude, 57 avenue de Champagne, Villers Marmery.

Nous tirons les rois le 9 janvier 2005, et le 20 mars, nous organisons un bal apéritif dansant l'après-midi avec l'orchestre BEREZINSKI.

Claude DELABARRE

• LES SAPEURS POMPIERS

LES SAPEURS POMPIERS A L'HONNEUR

Manifestation du 14 juillet 2004

Au cours de cette cérémonie officielle, à caractère exceptionnel et aussitôt les honneurs rendus au drapeau, les autorités présentes ont remis les distinctions et les promotions suivantes, suite aux décisions du conseil consultatif dernier :

- Alain HAUTEM est promu au grade de Lieutenant Honoraire et reçoit la "médaille d'Argent avec Rosette" des Sapeurs Pompiers en récompense de ses

bons services et de son dévouement dont il a fait preuve durant ces 33 dernières années.

- Bernard HAUTEM reçoit la "médaille d'honneur VERMEIL" des Sapeurs Pompiers en reconnaissance de ses 25 ans de service.

- Tandis que l'Adjudant Chef Louis HAUTEM se voit officiellement confier la responsabilité du Corps des Sapeurs Pompiers de Villers Marmery.

SPORTS

Finale régionale du Challenge de qualité GIRACAL

2004 : (Groupement Interrégional Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine).

Lors de cette compétition se déroulant au complexe sportif "des Frères Louvaux" à Chalons en Champagne le 29 Mai dernier, rassemblant les épreuves suivantes :

- Parcours sportif ;
- Lancer de poids ;
- Saut en hauteur ;
- Grimper de corde ;
- Course de vitesse ;
- Course demi-fond ;

Chaque sportif peut évoluer dans la discipline de son choix.

Nos concurrents locaux se sont fortement distingués :

- Nicolas CHATILLON se classe 3ème au demi-fond 1000m Senior hommes ;
- Marc DEVERLY se classe 4ème au grimper de corde Minimes garçons ;
- Claire ROTHIER se classe 2ème au Grimper de corde Cadettes filles ;
- Alix THOMAS se classe 1ère à la Course de vitesse Minimes filles, se qualifiant ainsi pour la finale nationale à Cannes.

7ème Championnat de VTT de Champagne-Ardenne et 6ème Championnat de VTT de la Marne des Sapeurs Pompiers : lors de cette journée, Nicolas CHATILLON termine 5ème de Champagne-Ardenne et 3ème de la Marne.

1er Vetathlon Championnat de la Marne des Sapeurs Pompiers :



Cette nouvelle épreuve pour les Sapeurs Pompiers du département, est composée de 3 étapes :

- Course à pied 4km ;
- Vélo 30 km ;
- Course à pied 4km.

Cette première édition se déroulait le 5 Septembre dernier à Sainte Marie à Py, notre local, Nicolas CHATILLON, en profite une nouvelle fois pour faire parler de lui. Effectivement il se distingue de la manière suivante :

- Meilleur temps en course à pied ;
- Meilleur Sapeurs Pompier individuel ;
- Meilleur toutes catégories individuel.

Marathon de Reims

Nicolas CHATILLON s'est une fois de plus illustré sur le parcours de 10km en terminant 11ème sur 3000.

Nous pouvons à nouveau féliciter tous ces sportifs locaux, pour leurs résultats ne pouvant pas passer inaperçus.

Jeunes Sapeurs Pompiers :

Fabien VERNON est incorporé à son tour depuis la rentrée, à la section des JSP de Reims. Celui-ci rejoint ses aînés Swan SAUDE, Marc DEVERLY, Claire ROTHIER et Alix THOMAS.

Cette nouvelle jeune équipe intégrera le Corps Communal de Villers-Marmery dès leur formation terminée.

DATE À RETENIR :

Samedi 13 novembre 2004 : Manœuvre annuelle des écoles.

Lors de cette matinée, deux ou trois pompiers locaux organisent dans la classe des grands un cours sur les risques domestiques, les extincteurs, le secourisme ou même encore les moyens d'alertes.

Après cette séance très enrichissante de questions-réponses, un exercice réel d'évacuation est organisé avec l'ensemble des enfants, avec la collaboration, bien entendu, du personnel enseignant.

Une manœuvre différente chaque année est ensuite réalisée et commentée par les sapeurs pompiers du village.

À cette occasion, la sirène est exceptionnellement activée en pleine journée, afin que l'exercice se fasse dans les conditions les plus réelles possibles.

Nous invitons les parents d'élèves et également l'ensemble des habitants du village à venir assister à cette manœuvre, généralement très appréciée des enfants.

Samedi 4 décembre 2004 : Fête de la Sainte Barbe

Retenez cette date en vous inscrivant à notre soirée et repas annuel.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser auprès d'un Sapeur Pompier proche de chez vous ou au Chef de Centre.

*Le Chef de Centre
Louis HAUTEM*

• L'A.S.A. :

La prochaine phase de travaux devrait se situer dans les lieux-dits suivants : les Grands Arbres (bordure du CD 26), la Voie des Puits, le Bas des Péchins, Les Grands Champs, les Croix, les Lévois.

Ces travaux consisteront à la pose d'une canalisation béton de 800 mm et d'une voirie béton de 4 m, ceci en fonction des conditions météorologiques puisque nous sommes à la veille de l'hiver.

Pour une bonne coordination et compréhension des travaux se situant à proximité des parcelles, nous invitons les propriétaires, ou pour les personnes ayant donné leurs parcelles en location et n'habitant pas dans la région, nous convoquons les exploitants directement, à charge pour eux d'informer les propriétaires des éventuels aménagements.

Nous vous demandons de vouloir matérialiser les bornes délimitant ces parcelles afin de pouvoir réaliser les aménagements hydrauliques, ceci afin de minimiser les frais de géomètre pour l'implantation des canalisations et des voiries en béton.

Les personnes intéressées et voulant s'informer sur ces travaux peuvent participer aux réunions de chantier qui ont lieu tous les jeudis à 10 h sur place.

Laurent LONGIS

Attendions Depuis Si Longtemps...

On avait fini par se faire une raison : le web à haut débit, seul endroit où les excès de vitesse ne sont pas réprimandés, ça n'était pas pour nous, petits navigateurs des champs ! Amateurs de Lignes à Grande Vitesse, ne désespérez plus : vous allez être servis !

Nous savons, de source officielle et fiable, que notre commune va prochainement être desservie par les lignes à haut débit... À compter de la première quinzaine de décembre, nous allons pouvoir passer à la vitesse supérieure et remiser ainsi les "rames" (à ne pas confondre avec les "RAM" de nos ordinateurs) au fond du garage...

Depuis les débuts de l'ADSL, les choses ont évolué (à toute chose malheur est bon : l'attente sera récompensée) et nous pouvons maintenant choisir entre plusieurs débits : 512 k, 1024 ou 2048. Attention toutefois : il n'est pas du tout évident que chaque foyer puisse bénéficier de la plus grande vitesse. Pour le savoir, vous devez vous livrer à un petit test, en ligne, depuis votre domicile.

Comment procéder ? C'est simple : à partir de votre équipement actuel, connectez-vous sur le web et rendez-vous sur le site de France Télécom <http://www.francetelecom.fr/>.

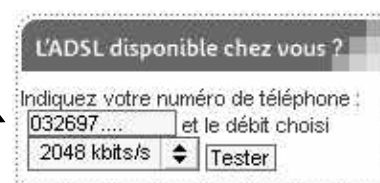
Allez ensuite dans la rubrique " > **ADSL et TV** ", dans la colonne de gauche.

Remplissez alors le cadre en inscrivant votre numéro de téléphone, choisissez le débit que vous voulez tester dans la liste, puis cliquez sur le bouton "Tester"...

Cette manipulation est à faire à partir du 6 décembre 2004 au plus tôt.

À l'issue de ce test, vous pourrez ainsi savoir si votre ligne supporte la vitesse la plus élevée. Cette information vous sera utile au moment de vous abonner, chez l'opérateur de votre choix : l'offre actuelle est très variée.

Notez qu'une manifestation d'ouverture, organisée par France Télécom est prévue à Verzy courant décembre. Vous serez informés de la date exacte dès que nous la connaîtrons...



L'ADSL disponible chez vous ?

Indiquez votre numéro de téléphone : 032697... et le débit choisi

2048 kbits/s [dropdown arrow] [Tester]



Durant l'année scolaire 2003-2004, une classe de neige multi-activités a été organisée par la classe de CE1-CM1-CM2 et leur maîtresse Madame Gharai. En voici l'histoire :

En classe, avant de partir, nous avons préparé la sortie. En géographie, nous avons fait des recherches sur la Haute-Savoie et repéré l'endroit où nous allions : Saint-Jean d'Aulps, près de Morzine. Nous avons fait des groupes de chambre : Les Jeunes Loups, Les Edelweiss, Les Montagnards, Les Hermines Blanches. Nous avons écrit un règlement-classe de neige pour bien nous comporter.

Le 28 Mars 2004, ce fut le départ ! Nous avons pris un train pour aller à Paris, puis un car direction Gare de Lyon où le T.G.V. nous attendait. Un troisième train et un second car, et nous voilà arrivés... C'est dans un chalet à l'écart du village de Saint-Jean d'Aulps que nous avons passé une merveilleuse semaine... en compagnie de Jacky, le directeur et de Christelle, notre animatrice.

De la salle à manger, vous pouvez admirer un magnifique paysage enneigé et des pistes de ski.

Le lendemain de notre arrivée, nous sommes allés à Avoriaz. Nous avons commencé par un grand jeu de piste pour découvrir la station et le lieu du festival du film d'horreur. Cet après-midi-là, nous sommes allés au Col de la Joux Verte pour faire du chien de traîneau. Quelle magnifique expérience avec ces chiens et leurs mushers ! Nous avons caressé les chiens pour nous familiariser avec eux. Un musher nous a fait un petit cours pour bien diriger le traîneau et nous a beaucoup parlé du physique et du caractère du chien. Enfin, nous étions prêts pour la grande descente, la course folle dans le vent. Malheureusement, il a fallu tout remonter à pieds, mais quel souvenir !



Le mardi matin, nous voici dans la Fruitière des Gets. Le fromager qui travaille seul, nous montre comment faire du fromage (le chauffage, la présure, le caillé, le sel...).



Parmi les activités de glisse, il y avait ce jour-là, du patinage à Avoriaz. Difficile pour certains de lâcher le bord ! Cécile est tombée et s'est cassée la tête de l'humérus ! Elle a pâli mais elle n'a pas pleuré... Elle est allée chez le docteur et est revenue plâtrée...

À notre programme, il y avait une autre matinée bien sportive : une matinée de ski de fond au Praz-de-lys, le mercredi. Deux moniteurs nous attendaient là-bas. Ils nous ont regardé skier en montée et ont très vite trouvé comment nous répartir : le groupe des débutants et un autre groupe plus hardi qui a tout fait sous forme de jeux.

L'après-midi, nous avons fait un jeu sous forme de course au trésor dans le musée de Viuz-en-Sallaz (attention, ne prononcez pas le "z" !). Il fallait donc trouver beaucoup de renseignements sur les vieux métiers paysans du XIX^{ème} siècle et les noter dans un livret.

Le lendemain, ce fut l'activité raquettes. L'animatrice s'appelait Ingrid. Il n'y avait plus beaucoup de neige ce jour-là mais ce n'était pas grave. En plus de marcher, Ingrid nous a expliqué beaucoup de choses sur les animaux : le lapin blanc, l'aigle et son territoire (car nous en avons vu un qui planait dans le ciel au-dessus de nous)... Quelle sortie passionnante !

Et puis, le dernier jour avec activités est arrivé. Par un beau, toujours beau matin, nous sommes allés visiter le village de Saint-Jean d'Aulps et non loin de là, l'abbaye. C'était une abbaye du XI^{ème} siècle. Des moines vivaient alors à côté de l'abbaye, dans un monastère près duquel ils avaient un jardin de plantes médicinales.

L'après-midi de ce vendredi fut consacré à une randonnée pédestre avec Christelle. La randonnée nous a conduits au Col de Lachaux. Là, nous devons voir le Mont-Blanc à condition d'être sages. Nous ne l'avons pas vu, pourtant nous avons été sages ! Mais non, c'est le brouillard qui l'a caché... Là-haut, sur le col nous avons fait des jeux. Notre préféré, c'était : bis, carabis, carabosse ...

Le jour du départ, après le dernier petit-déjeuner, c'est la remise du dipôme du Petit Montagnard : tout le monde a réussi, même la maîtresse, même les mamans accompagnatrices si dévouées et toujours à notre écoute !

Quels souvenirs et quelle merveilleuse semaine nous avons passé !...

CONNAISSANCE DU PATRIMOINE par Anne André

Vérifions si le dicton dit vrai : combien de jours s'écoulent entre la date de pleine fleur et celle des vendanges, pour Villers-Marmery, entre 1972 et 2004 ?

Année	Début de fleur	Pleine fleur	Fin de fleur	Date vendanges	nb jours
1972	26 juin	29 juin	2 juillet	13 octobre	116 jours
1973	16 juin	23 juin	27 juin	28 septembre	107 jours
1974	16 juin	19 juin	23 juin	30 septembre	103 jours
1975	16 juin	26 juin	28 juin	1 octobre	96 jours
1976	9 juin	11 juin	16 juin	6 septembre	87 jours
1977	26 juin	1 juillet	4 juillet	10 octobre	101 jours
1978	19 juin	1 juillet	10 juillet	11 octobre	102 jours
1979	18 juin	24 juin	2 juillet	8 octobre	116 jours
1980	15 juin	3 juillet	7 juillet	9 octobre	98 jours
1981	9 juin	16 juin	26 juin	28 septembre	104 jours
1982	7 juin	12 juin	21 juin	18 septembre	98 jours
1983	20 juin	26 juin	4 juillet	26 septembre	92 jours
1984	21 juin	2 juillet	9 juillet	8 octobre	97 jours
1985	19 juin	29 juin	5 juillet	2 octobre	94 jours
1986	17 juin	23 juin	27 juin	29 septembre	97 jours
1987	24 juin	30 juin	2 juillet	10 octobre	102 jours
1988	9 juin	15 juin	21 juin	27 septembre	104 jours
1989	29 mai	12 juin	16 juin	12 septembre	92 jours
1990	31 mai	7 v.non gelées 21v. gelées	18 juin 29 juin	15 septembre	100 jours 86 jours
1991	17 juin	2 juillet	4 juillet	30 septembre	90 jours
1992	8 juin	13 juin	18 juillet	16 septembre	94 jours
1993	4 juin	7 juin	10 juin	13 septembre	98 jours
1994	15 juin	18 juin	23 juin	17 septembre	91 jours
1995	21 juin	26 juin	29 juin	23 septembre	89 jours
1996	10 juin	16 juin	20 juin	19 septembre	95 jours
1997	7 juin	11 juin	14 juin		
1998	6 juin	9/10 juin	20 juin	21 septembre	103 jours
1999	3 juin	9 coté Verzy Trépaill moyenne 11 juin	13 coté 17 juin	16 septembre	97 jours
2000	5 juin	10 coté Verzy Trépaill moyenne 11 juin	13 coté 15 juin	20 septembre	101 jours
2001	13 juin	20 juin	24 juin	27 septembre	99 jours
2002	12 juin	15 juin	17 juin	16 septembre	93 jours
2003 (gel)	31 mai	8 juin	12 juin	28 août	81 jours
2004	10 juin	15 juin	22 juin	23 septembre	100 jours



LES GRANDES MAISONS DE CHAMPAGNE

VEUVE CLICQUOT PONSARDIN, à REIMS

La Maison Clicquot voit le jour en 1772 sous Louis XV lorsque Philippe Clicquot fonde "négoce de vins à l'enseigne Clicquot."

En 1775, elle expédie ses premières bouteilles de rosé.

L'année 1777 voit la naissance de Mme Barbe Nicole Ponsardin, future Mme Clicquot.

En 1805 (l'année d'Austerlitz), François Clicquot, fils de Philippe et mari de Barbe-Nicole Ponsardin, décède. Sa femme, jeune veuve de 28 ans décide de reprendre les rênes de l'affaire familiale. Elle sera à l'origine du prestige et du succès de la Maison Clicquot qui prendra le nom de "Veuve Clicquot Ponsardin" en 1810. Elle développera les exportations en Russie, celles-ci atteindront 10 000 bouteilles en 1814, à tel point que la Maison ne pourra satisfaire les demandes.

En 1816, Mme Clicquot invente la première table de remuage. Son souci de perfection est tel, qu'elle se rend dans ses caves la nuit pour s'assurer de la parfaite évolution de ses millésimes. Elle introduira ses vins dans les plus grandes cours d'Europe.

En 1821, M. Édouard Werlé fait son entrée dans la Maison en effectuant un stage dans les caves. Il succèdera officiellement à Mme Clicquot en 1841, date à laquelle elle quitte les affaires de sa maison à 64 ans avant de s'éteindre quelques 25 années plus tard en 1866 à l'âge de 89 ans.

En 1884, c'est Alfred Werlé, fils d'Édouard Werlé qui dirige la Maison. Il la développe, notamment dans sa partie vignoble en faisant l'acquisition de quelques parcelles particulièrement exceptionnelles.

En 1914-1918, alors que la Grande Guerre fait rage en Champagne, les expéditions se poursuivent. Les installations de Reims seront totalement détruites par les combats.

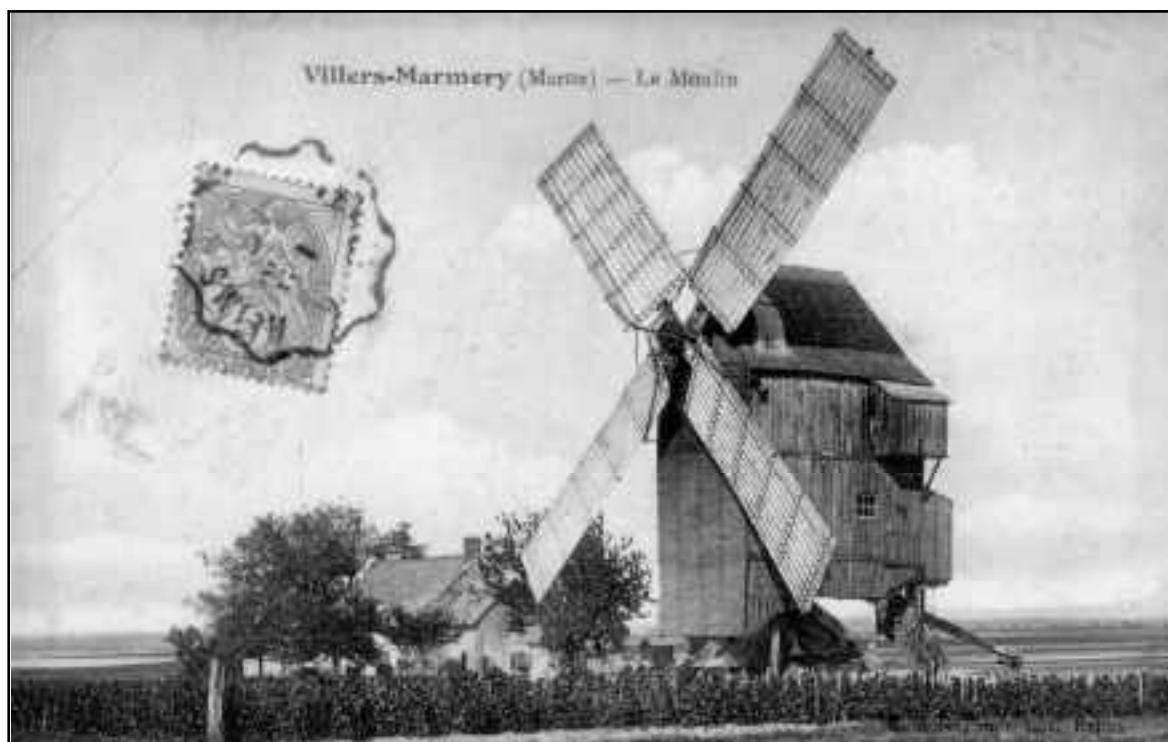
À la fin de la Guerre, la Maison se lance à corps perdu dans la reconstruction et connaîtra une période d'euphorie pendant les années folles. Hélas le crack de 1927 puis la prohibition aux États-Unis mettront brutalement fin aux expéditions de Champagne.

Entre 1939 et 1945, la France entre dans les années noires de l'Occupation. Les Allemands pillent les caves. Les trésors d'ingéniosité déployés permettront de limiter l'ampleur du désastre. Un des seuls bons points de cette époque verra l'apparition du CIVC, créé par l'administration de Vichy.

À la fin de la guerre, c'est à nouveau la reconstruction. Et puis finalement, le décollage de la Champagne et de la Maison Clicquot. Celle-ci intégrée au groupe de Bernard Arnaud, LVMH, connaîtra un immense développement qui ne se dément pas aujourd'hui...



IMAGE DU PASSÉ...



Cette photographie fait partie des images sélectionnées pour figurer dans la brochure "Mémoire d'un siècle"...

LE CALENDRIER

Samedi 13 novembre :

Manœuvre annuelle des Sapeurs Pompiers avec les enfants des écoles.

Dimanche 21 novembre :

Assemblée Générale du Club des Anciens, suivie d'un repas avec orchestre, salle polyvalente.

Samedi 27 novembre à partir de 18h30 :

Loto des écoles, salle polyvalente, organisé par l'Éveil Socio-Culturel.

Samedi 4 décembre :

Fête de la Sainte Barbe avec le Corps des Sapeurs Pompiers.

Samedi 8 janvier 2005, 18h :

Vœux du Maire avec remise des récompenses du concours des maisons fleuries 2004, salle polyvalente.

EN BREF...

Qui était sur la photo du VI n°30 ?

En haut, de gauche à droite :

Gérard Tête noire, Georges Varnet, Pierre Cheminon, Claude Devavry, Robert Lefort, Jeannine Scilien, Suzanne Roy.

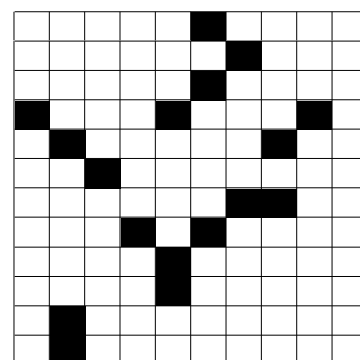
En bas, de gauche à droite :

Monique Lascoux, Suzanne Loncle, Gaston Dayer, Simone Barbier, Marguerite Barbier, Denyse Thomas, Roger Adnet et Josiane Bouy.

Merci à Mme Blanche HAUTEM pour cette précision.

En ce qui concerne la brochure "Mémoire d'un siècle", nous vous rappelons qu'un livret a été déposé en Mairie à l'attention de toutes les personnes qui ont fourni les documents. Il est impératif que ces personnes contrôlent la validité des légendes que nous avons prévues... Vous pouvez passer en Mairie aux heures d'ouverture habituelles.

Solution des mots-croisés



DÉCHETTERIE

(Centre d'Apport Volontaire de Trépail)

Lundi : de 13h à 17h

Mercredi
Vendredi | de 9h à midi
Samedi

HORAIRES D'HIVER



LES ARTICLES POUR LE PROCHAIN VILLERS infosdoivent nous parvenir AVANT le 15 JANVIER 2005... merci.